



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Pierre Poirier, président, et tenue le 9 août 2017 à 17h00, au 100 place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents :           Monsieur Pierre Poirier  
                                  Madame Luce Baillargeon  
                                  Monsieur Jean-François Delisle  
                                  Monsieur Denis Chalifoux  
                                  Monsieur Serge Chénier  
                                  Monsieur Kenneth Hague  
                                  Monsieur Richard Forget

Est aussi présent :       Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier

### OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17 h 00.

### RÉSOLUTION 438-08-2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017
4. Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer
5. Affectation de sommes afin de diminuer le montant de l'emprunt à refinancer du règlement numéro 002-11
6. Refinancement du règlement d'emprunt numéro 002-11
7. Acceptation d'une offre pour le refinancement du règlement d'emprunt 002-11
8. Virements de crédits budgétaires
9. Modification au calendrier des séances du conseil d'administration
10. Octroi du contrat pour la fourniture et livraison de châssis de camions de marque International et de bennes à chargement latéral automatisé
11. Octroi d'un contrat - Communications
12. Retiré
13. Contrat SRAD communications
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

### ADOPTÉE

### RÉSOLUTION 439-08-2017 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **RÉSOLUTION 440-08-2017**

#### **APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des déboursés du 19 mai au 28 juillet 2017 totalise 270 800.06 \$ et se détaille comme suit :

Chèques du 19 mai au 28 juillet 2017 :	99 328.05 \$
Prélèvements du 19 mai au 28 juillet 2017 :	56 512.59 \$
Salaires, frais et remises gouvernementales :	114 959.42 \$
Total :	270 800.06 \$

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle:

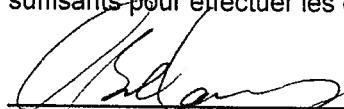
**D'APPROUVER** la liste des déboursés comprenant les chèques # 816 à 856 pour un montant de 99 328.05 \$, les paiements directs pour un montant de 56 512.59 \$ ainsi que les salaires, frais et remises gouvernementales d'un montant de 114 959.42 \$, pour un total de 270 800.06 \$.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

  
Gilles Bélanger

### **RÉSOLUTION 441-08-2017**

#### **AFFECTATION DE SOMMES AFIN DE DIMINUER LE MONTANT DE L'EMPRUNT À REFINANCER DU RÈGLEMENT NUMÉRO 002-11 (EMPRUNT ACHAT DE CAMIONS, BENNES, REMORQUES ET BACS)**

**CONSIDÉRANT QUE** le refinancement du règlement d'emprunt numéro 002-11 est prévu le 16 août 2017 pour un montant de 811 300 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration souhaite affecter en réduction dudit emprunt la somme de 170 000\$;

**CONSIDÉRANT QU'**une somme de 71 000 \$ est disponible au budget régulier de l'année 2017, notamment en raison du financement tardif du règlement d'emprunt numéro 004-2016;

**CONSIDÉRANT QU'**un solde disponible du règlement d'emprunt fermé 002-11 de 450.99 \$ est également disponible;

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague :

**D'AFFECTER** au remboursement d'une partie de l'emprunt du règlement numéro 002-11 la somme de 170 000\$ répartie comme suit :

71 000 \$ du budget régulier  
450.99 \$ étant le solde disponible du règlement d'emprunt fermé numéro 002-11  
98 549.01 \$ du surplus libre



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**D'AUTORISER** le virement de crédits suivant :

Du poste 02 92100 840            18 700 \$  
au poste 03 21000 000            18 700 \$

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

### **ADOPTÉE**

#### **RÉSOLUTION 442-08-2017**

#### **REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 002-11 (EMPRUNT ACHAT DE CAMIONS, BENNES, REMORQUES ET BACS)**

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Régie intermunicipale des Trois-Lacs souhaite emprunter par billets pour un montant total de 641 300 \$ qui sera réalisé le 16 août 2017, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
002-11	641 300 \$

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie intermunicipale des Trois-Lacs avait un montant de 811 300 \$ à renouveler sur un emprunt original de 1 506 000 \$, pour une période de 5 ans en vertu du règlement numéro 002-11;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 170 000 \$ a été payé comptant laissant ainsi un solde net à renouveler de 641 300 \$ ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier :

**QUE** le règlement d'emprunt indiqué au 1er alinéa du préambule soit pour les montants mentionnés ci-dessous, financé par billets qui sera émis, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 16 août 2017;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 février et le 16 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le président et le secrétaire-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2018.	122 000 \$	
2019.	125 100 \$	
2020.	128 100 \$	
2021.	131 400 \$	
2022.	134 700 \$	(à payer en 2022)
2022.	0 \$	(à renouveler)

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

### **ADOPTÉE**

#### **RÉSOLUTION 443-08-2017**

#### **ACCEPTATION D'UN OFFRE POUR LE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 002-11 EMPRUNT ACHAT DE CAMIONS, BENNES, REMORQUES ET BACS)**

Il est proposé par Madame Luce Baillargeon:



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**QUE** la Régie Intermunicipale des Trois-Lacs accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 16 août 2017 au montant de 641 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 002-11. Ce billet est émis au prix de 100,00000 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

122 000 \$	2,66%	16 août 2018
125 100 \$	2,66%	16 août 2019
128 100 \$	2,66%	16 août 2020
131 400 \$	2,66%	16 août 2021
134 700 \$	2,66%	16 août 2022

Coût réel : 2,66 %

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

### ADOPTÉE

#### RÉSOLUTION 444-08-2017 VIREMENTS DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES

**CONSIDÉRANT QUE** les virements de postes budgétaires permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectuées ;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement 001-11 à l'article 3.2 prévoit que le secrétaire-trésorier peut effectuer les virements budgétaires appropriés avec l'accord du conseil;

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux :

**D'AUTORISER** les virements de crédits budgétaires suggérés, tels que détaillés à la liste préparée par le secrétaire-trésorier dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

### ADOPTÉE

#### RÉSOLUTION 445-08-2017 MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration a établi son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie doit adopter ses prévisions budgétaires pour l'année 2018 avant le 1<sup>er</sup> octobre 2017;

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

**D'ANNULER** la séance du 11 octobre 2017 et d'ajouter une séance ordinaire le 19 septembre 2017 à 15 heures.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

### RÉSOLUTION 446-08-2017

### OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHÂSSIS DE CAMIONS DE MARQUE INTERNATIONAL ET DE BENNES À CHARGEMENT LATÉRAL AUTOMATISÉ

**CONSIDÉRANT QUE** la régie a publié l'appel d'offres # RITL-013-2017 pour l'acquisition de trois châssis de camion avec bennes à chargement latéral automatisé pour la collecte et transport des matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissionnaires ont déposé une offre le 29 juin 2017, à savoir :

Fournisseur	PRIX TOTAL SOUMISSIONNÉ (incluant taxes)
Groupe Environnemental Labrie Inc.	1 093 281.18 \$
International Rive Nord Inc.	1 116 495.60 \$

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission de Groupe Environnemental Labrie Inc. est la plus basse et est conforme au devis préparé par la Régie;

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague :

**D'OCTROYER** à Groupe Environnemental Labrie Inc. le contrat pour l'acquisition de trois camions avec bennes à chargement latéral, coût de 950 886.00 \$ plus taxes, totalisant 1 093 281.18 \$, le tout conformément à son offre déposée le 29 juin 2017 et aux conditions édictées au devis ;

**D'AUTORISER** Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, à signer le contrat à intervenir entre les parties et à effectuer les toutes les démarches utiles auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec;

L'octroi du présent contrat est conditionnel à l'approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt numéro 005-2017 de la RITL.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### RÉSOLUTION 447-08-2017

### OCTROI D'UN CONTRAT – COMMUNICATIONS

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie souhaite se munir d'un plan de communication détaillé;

**CONSIDÉRANT** l'offre reçue de KBrien Communication-Marketing;

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

**D'OCTROYER** à KBrien Communication-Marketing un contrat de services de communication au coût de 10 530 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à son offre de service du 7 août 2017.

**Le vote est demandé :**

A voté contre : Monsieur Denis Chalifoux

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à la majorité.

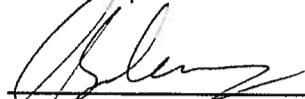
**ADOPTÉE**



**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

  
Gilles Bélanger

**RÉSOLUTION 448-08-2017**  
**OCTROI D'UN CONTRAT À SRAD COMMUNICATIONS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie doit faire l'acquisition de temps d'ondes pour l'utilisation des radios de communication;

**CONSIDÉRANT** l'offre de SRAD Communications;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle :

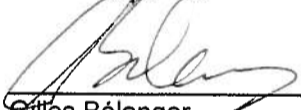
**D'OCTROYER** un contrat à SRAD Communications pour l'achat de temps d'ondes au coût de 20.00\$ par mois plus les taxes applicables pour une durée de 37 mois, soit du 2 mai 2017 au 31 mai 2020, le tout conformément à son offre de service numéro 114374.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

  
Gilles Bélanger

**PÉRIODE DE QUESTIONS**


Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

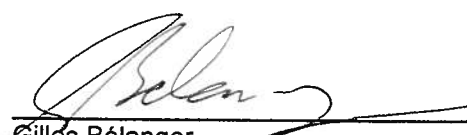
**RÉSOLUTION 449-08-2017**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Serge Chénier de lever la présente séance à 17 h 20.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

  
Pierre Poirier  
Président

  
Gilles Bélanger  
Secrétaire-trésorier